

Vérification des activités de certification dans le Secteur cacaoyer
en Afrique de l'Ouest

Rapport Stratégique

Janvier 2009

Table des matières

Liste des Acronymes	2
1. Introduction	3
2. Recommandations concernant les études de certification.....	4
Amélioration des estimations de l'étude de certification	4
Amélioration des méthodes d'étude.....	5
3. Certification et stratégie de vérification : une proposition.....	7
4. Activités de remédiation	10
5. Permettre à des structures et à des mécanismes de voir le jour	13
Cadre juridique.....	13
Questions d'exécution.....	13
Pérennité.....	14
6. Résumé.....	15
Annexe 1 : Résumé des recommandations.....	16

Liste des Acronymes

AE	Aires d'énumération
CLASSE	Child Labor Alternatives through Sustainable Systems in Education (Alternatives au travail des enfants par des systèmes d'éducation durables)
ECHOES	Empowering Cocoa Households with Opportunities and Educational Solutions (Donner aux ménages cacaoculteurs des opportunités et des solutions Educatives)
EFR	Echantillonnage fondé sur les répondants
ETE	Ecoles de terrain sur les exploitations
HST	Hygiène et sécurité au travail
ICVB	International Cocoa Verification Board
IFESH	International Foundation for Education and Self Help (Fondation internationale pour l'éducation)
IPEC	International Program on the Elimination of Child Labour (Programme international pour l'abolition du travail des enfants)
MICS	Enquête en grappes à indicateurs multiples
NU	Nations Unies
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PARIS21	Partnership in Statistics for Development in the 21 st Century (Partenariat des statistiques pour le développement au 21 ^e siècle)
PFTE	Pires formes de travail des enfants
SIG	Système d'informations géographiques
SSTE	Système de surveillance du travail des enfants
STCP	Sustainable Tree Crops Program (Programme de cultures arboricoles durables)
TFA	Travail forcé des adultes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WACAP	West Africa Cocoa/Commercial Agriculture Project (Projet d'agriculture commerciale / Cacaoyère en Afrique de l'Ouest)

1. Introduction

En juin 2008, les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire, qui produisent à eux deux plus de 60 % du cacao dans le monde, ont présenté les rapports finaux de leurs études de certification concernant les occurrences de pires formes de travail des enfants (PFTE) ou de travail forcé des adultes (TFA) dans les zones de production cacaoyère.

Les études de certification ont comporté deux étapes de recherche : une étude pilote et une étude de plus grande ampleur, sur une échelle plus étendue. Les études ont été menées en recourant à des enquêtes dans des ménages représentatifs issus des communautés productrices. Dans les deux pays, on a trouvé que les enfants impliqués dans la cacaoculture sont exposés aux activités dangereuses du travail des enfants. Aucune des études n'a mis en évidence des trafics d'enfants, une mise en servitude pour dettes des enfants ou des adultes – ce qui ne dément pas expressément l'existence de ce phénomène. (Voir chapitre 2).

Entre mai et décembre 2008, une vérification des études de certification a été conduite ; les rapports de vérification qui en ont découlé ont été publiés¹. L'objectif premier de l'exercice de vérification était d'affirmer la crédibilité du processus et des résultats tirés des études de certification sur les occurrences de pires formes de travail des enfants et de travail forcé des adultes au Ghana et en Côte d'Ivoire. La vérification s'est fondée sur l'ensemble des matériaux et documents tirés des études de certification, ainsi que sur une étude distincte de sous-échantillon conduite dans chacun des pays. Pour chacun des pays, les vérificateurs ont préconisé l'acceptation des activités de certification ; toutefois, les recommandations concernant la Côte d'Ivoire ont été conditionnées à des améliorations précisées dans le rapport de vérification. Les conditions ainsi posées ont inclus la prise de mesures destinées à améliorer les estimations concernant le pourcentage d'enfants qui travaillent dans la cacaoculture et à fournir des estimations en utilisant des pondérations d'échantillons adéquates. Bien que les vérificateurs aient préconisé d'accepter le rapport du Ghana, il a été vivement recommandé que des pondérations d'échantillon soient appliquées aux estimations finales des résultats rapportés. Les recommandations techniques détaillées ont été fournies à toutes les phases de l'étude.

La certification, la vérification et la remédiation font toutes partie d'un processus continu destiné à traiter efficacement les questions de conditions de vie et de pratiques du travail dans le secteur cacaoyer d'Afrique occidentale. L'objectif de ce rapport est de fournir des recommandations en vue d'une stratégie future concernant ce processus, lequel inclurait tant les activités de certification que les activités de vérification ainsi que la manière dont ces activités peuvent prendre en compte et intégrer les efforts de remédiation.

¹ Fafo et Khulisa (2008), *Vérification des activités de certification dans le secteur cacaoyer d'Afrique occidentale*, Rapport de Vérification finale : Côte d'Ivoire, Oslo / Johannesburg.

Fafo et Khulisa (2008), *Vérification des activités de certification dans le secteur cacaoyer d'Afrique occidentale*, Rapport de Vérification finale : Ghana, Oslo / Johannesburg.

2. Recommandations concernant les études de certification

Les études de certification ont été conduites en Côte d'Ivoire et au Ghana pour documenter les conséquences du travail des enfants (y compris les pires formes de travail des enfants) et des pratiques de travail forcé des adultes dans le secteur cacaoyer. L'objectif principal des études de certification était de fournir des données fiables, complètes et ponctuelles qui permettraient une meilleure compréhension des causes et des conséquences du travail des enfants, et qui serviraient de base à la détermination des priorités d'une action nationale conduisant à abolir les pratiques abusives dans le travail, notamment en ce qui concerne la prohibition et l'élimination des PFTE. Pour concevoir les stratégies d'intervention destinées à améliorer la vie des travailleurs enfants, les politiques doivent être conçues de telle manière qu'elles prennent en compte les divers aspects du travail et de la vie de ces enfants. Une bonne compréhension de l'environnement dans lequel les enfants travaillent et des raisons pour lesquelles ils travaillent fournit les bases de mesures préventives, destinées à éviter que les enfants n'assument des travaux qui seraient préjudiciables à leur épanouissement, à leur bien-être, à leur santé et à leur instruction.

Les études de certification en Côte d'Ivoire et au Ghana ont recouru à des données tant quantitatives que qualitatives sur la nature du travail des enfants dans la cacaoculture. Les données quantitatives ont été collectées en utilisant des études d'échantillon fondées sur des échantillonnages de probabilités ; elles permettent d'intervenir sur la population plus importante des enfants travaillant dans la cacaoculture. Quant aux informations qualitatives, elles ont été rassemblées auprès d'informateurs clés et dans le cadre de discussions centrées en groupe. Les études de certification des deux pays ont été conduites en recourant à des enquêtes d'échantillon fondées sur les ménages.

La vérification des études de certification a identifié certains défis auxquels les études sont confrontées, et des domaines d'amélioration ont été identifiés. Les vérificateurs ont pris en compte la manière dont l'exécution des études concernant les ménages pourrait être améliorée ; ils ont également identifié les limites de cette technique en ce qui concerne les recherches consacrées au travail des enfants. La discussion qui suit se penche sur ces deux aspects du problème ; un résumé des recommandations mettant en lumière les principaux points tirés du rapport de vérification figure en Annexe 1.

Amélioration des estimations de l'étude de certification

Les estimations sur les différents indicateurs rapportés dans les études de certification en Côte d'Ivoire et au Ghana n'ont pas tenu compte des pondérations adéquates pour les échantillons. Par conséquent, les résultats n'ont pas pu être généralisés à la population plus importante que l'on voulait prendre en compte (ex. : les enfants dans les ménages cacaoyeurs). Pour fournir des estimations représentatives, on peut calculer les pondérations des échantillons en suivant la structure d'échantillonnage et en chiffrant les pondérations adéquates.

L'une des principales recommandations, qui a abouti à une acceptation conditionnelle des études de certification, tenait à la surestimation probable des enfants qui travaillent dans la cacaoculture. Cette estimation peut être améliorée en augmentant les données de certification existantes, au moyen d'autres données disponibles, y compris les données collectées dans le

cadre de l'étude de sous-échantillon lors de l'exercice de vérification. Une estimation de la taille des ménages qui inclurait les enfants qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas fournirait une base de calcul du pourcentage des enfants impliqués dans la production de cacao.

Amélioration des méthodes d'étude

Les études de certification des deux pays ont été conduites en recourant à des enquêtes d'échantillon fondées sur les ménages. La principale limite identifiée lors du processus de vérification était que ces méthodes ne permettaient pas de fournir des informations détaillées sur les pires formes de travail des enfants, comme le trafic d'enfants, le travail forcé des enfants, la mise en servitude des enfants pour dettes et l'exploitation sexuelle lucrative des enfants. Ces questions peuvent être mieux explicitées par une approche plus ciblée, qui utilise les méthodes destinées aux populations rares et difficiles à atteindre, comme l'échantillonnage fondé sur les répondants que l'on décrit dans cette section.

Echantillonnage des populations cachées

L'échantillonnage des ménages est limité, car seules les personnes faisant partie du ménage peuvent être intégrées dans l'échantillon. Celles qui ne font pas partie du ménage ne peuvent pas l'être. Parmi ces personnes, on trouve notamment les travailleurs saisonniers qui ne vivent pas en permanence sur les exploitations cacaoyères pendant leur travail. Un autre groupe exclu des études sur les ménages est celui dans lequel le chef de ménage ne souhaite pas participer à l'enquête. Ces groupes peuvent être des immigrés clandestins ou des victimes de trafics, ce qui signifie que le chef de ménage pense qu'il pourrait être préjudiciable pour lui de répondre à des inconnus. Le travailleur social devrait être systématiquement bien formé pour essayer d'approcher le chef de ménage, de telle sorte que toutes les personnes appartenant à son ménage soient listées. Dans l'étude de certification concernant la Côte d'Ivoire, ce problème a été pris en compte en demandant à tous les enfants participants de lister tous les enfants qui, à leur connaissance, travaillaient dans le cacao.

Toutefois, pour vérifier si des groupes ont été laissés de côté ou ignorés, on peut recourir à des méthodes spécialement conçues pour capturer les populations rares et difficiles à atteindre. Par population rare, on entend surtout une population qui comporte un petit nombre d'individus ; toutefois, des populations importantes peuvent également être classées comme rares, car les pratiques individuelles aboutissent à des comportements les rendant difficiles à atteindre ou parce que cette population est très fortement clairsemée sur des étendues importantes.²

Dans les études de certification du Ghana et de la Côte d'Ivoire, on n'a rapporté aucun cas de trafic d'enfants. Cela vaut également pour les études de vérification menées dans les deux pays. Toutefois, les personnes faisant l'objet de trafic peuvent constituer un groupe que les chefs de ménage tenteront de dissimuler ; il est donc important d'essayer d'atteindre ce groupe en recourant à une méthode plus adéquate pour le capturer.

Par définition, le trafic implique le mouvement. Une suggestion est donc de procéder à une étude en profondeur sur les migrants dans les zones productrices de cacao. Cette démarche

² McDonald LL (2004) « Sampling rare populations » in Thompson WL (éd.) (2004) *Sampling rare or elusive species. Concept, design, and techniques for estimating population parameters*, Londres, Island Press.

aidera à déterminer si les pires formes de travail des enfants, le trafic d'enfants et le travail forcé des adultes ont été correctement couverts dans les résultats rapportés dans les études de certification et dans les études de sous-échantillon tirées des études de vérification. Une autre suggestion est de procéder à ce que l'on appelle un échantillonnage fondé sur les répondants (EFR) dans des zones choisies, au sein de la population migrante. L'EFR est une méthode bien adaptée aux cas pour lesquels il n'existe pas de cadre d'échantillonnage, ou aux situations dans lesquelles la population étudiée ne peut pas être énumérée, ce qui est le cas pour les migrants du secteur cacaoyer. L'EFR est une forme relativement récente d'échantillonnage « boule de neige », avec un système doublement incitatif : les participants reçoivent une récompense modique pour leur participation et une autre, plus importante, pour leur recrutement de pairs dans le cadre de l'étude. Il s'agit d'une méthode développée aux Etats-Unis par Hectathorn³ ; elle a été utilisée aux Etats-Unis, notamment sur les usagers d'ecstasy, les personnes séropositives et les utilisateurs de drogue par voie injectable. Plus récemment, elle a été utilisée en Afrique de l'Ouest parmi les enfants des rues, les enfants mendiants, les enfants qui travaillent dans les mines de diamants et les anciens enfants soldats.^{4,5}

De manière plus concrète, l'EFR commence par un petit nombre de personnes issues du groupe cible, auxquelles on demande de répondre à quelques questions, et qui reçoivent une petite gratification contre cette participation. On demande ensuite à ces personnes d'en recruter d'autres, au sein du groupe cible, pour une gratification un peu plus importante. Il s'agit d'une bonne méthode de collecte des informations sur les caractéristiques de la population. Dans le cas des migrants du secteur cacaoyer, cette méthode permettrait d'obtenir des informations utiles, en apportant une connaissance plus détaillée sur le degré de différence de traitement entre ces migrants et les autres personnes qui prennent part à la production de cacao. Elle permettrait également d'identifier si des actions spécifiques doivent être prises en compte lors de la planification des activités de remédiation.

³ Heckathorn DD (1997) Respondent Driven Sampling: A new approach to the study of hidden population. *Social Infections*, 44, 174-199.

⁴ Bjørkhaug I. et Hatløy A. (2009) Utilization of respondent –driven sampling among a population of child workers in the diamond-mining sector of Sierra Leone. *Global Public Health*, 4 (1): 96-109.

⁵ Bøås M. et Hatløy A. (2008) 'Getting in, getting out': militia membership and prospects for re-integration in post-war Liberia, *J. of Modern African Studies*, 46 (1): 33-55.

3. Certification et stratégie de vérification : une proposition

Les études de certification menées par les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire peuvent être considérées comme une première phase dans laquelle :

- Les pratiques de travail dans le secteur cacaoyer ont fait l'objet d'une investigation ; elles ont été mises en contexte en utilisant les techniques d'enquête basées sur les ménages
- On a proposé des recommandations pour les activités de remédiation.

Les activités de remédiation soutenues par le gouvernement sont d'ores et déjà dans leurs premières phases de mise en œuvre au Ghana ; elles sont en cours de planification en Côte d'Ivoire. Il est donc important d'intégrer l'exercice de vérification à celui de certification et aux remédiations, afin d'inclure les suggestions, lesquelles présenteront une dimension informative pour les activités postérieures.

Le modèle de certification proposé comporte deux composantes principales que l'on peut classer ainsi : action de remédiation et génération de la connaissance, comme présenté ci-dessous. Les études de certification conduites jusqu'à présent (phase 1) ont institué une forme de base de connaissances que l'on peut utiliser pour conduire les activités de remédiation (phase 2). En se penchant sur les recommandations tirées de la vérification, on peut établir un lien, de telle manière que la vérification puisse avoir une dimension informative et constructive pour les processus continus. Cette phase devrait inclure la constitution d'indicateurs majeurs mesurables pour les activités de remédiation, suivie d'une proposition et d'une exécution d'activités de remédiation. A cette étape, il est important d'identifier les mécanismes institutionnels (y compris en matière législative et politique) pour intégrer les initiatives dans le programme de développement du pays, afin que ce processus soit durable.

Un autre aspect du modèle de certification ainsi proposé est de construire une base de connaissances dans des domaines où les études de certification initiales n'ont pas été en mesure de documenter les PFTE et le TFA, en raison de limites méthodologiques. Ces connaissances incluent des recherches et des rapports sur la nature et la prévalence des PFTE, y compris le trafic des enfants, la mise en servitude des enfants pour dettes, l'exploitation sexuelle lucrative des enfants, etc., dans le secteur cacaoyer. Le point focal de la recherche devrait être l'identification et le ciblage des populations à risque.

Outre la conduite de recherches sur certains aspects des PFTE, un lien peut être établi pour des études nationales, comme les études sur la force de travail qui sont régulièrement conduites par des organismes de statistiques nationaux, afin de surveiller les pratiques de travail des enfants et des adultes dans le secteur cacaoyer et établir des rapports sur celles-ci au niveau national.

Ce modèle peut être mis en œuvre dans des cycles répétés, dans lesquels le processus offre une continuité et une recherche multidirectionnelle permettant d'établir des rapports sur la nature et la prévalence des PFTE et du TFA. Des évaluations continues offrent la possibilité d'établir des activités de remédiation sur la base des indicateurs identifiés dans le cycle précédent. La connaissance et l'action offrent une synergie supplémentaire qui permet de fournir les informations nécessaires au processus et de mettre à jour le système dans les cycles suivants.

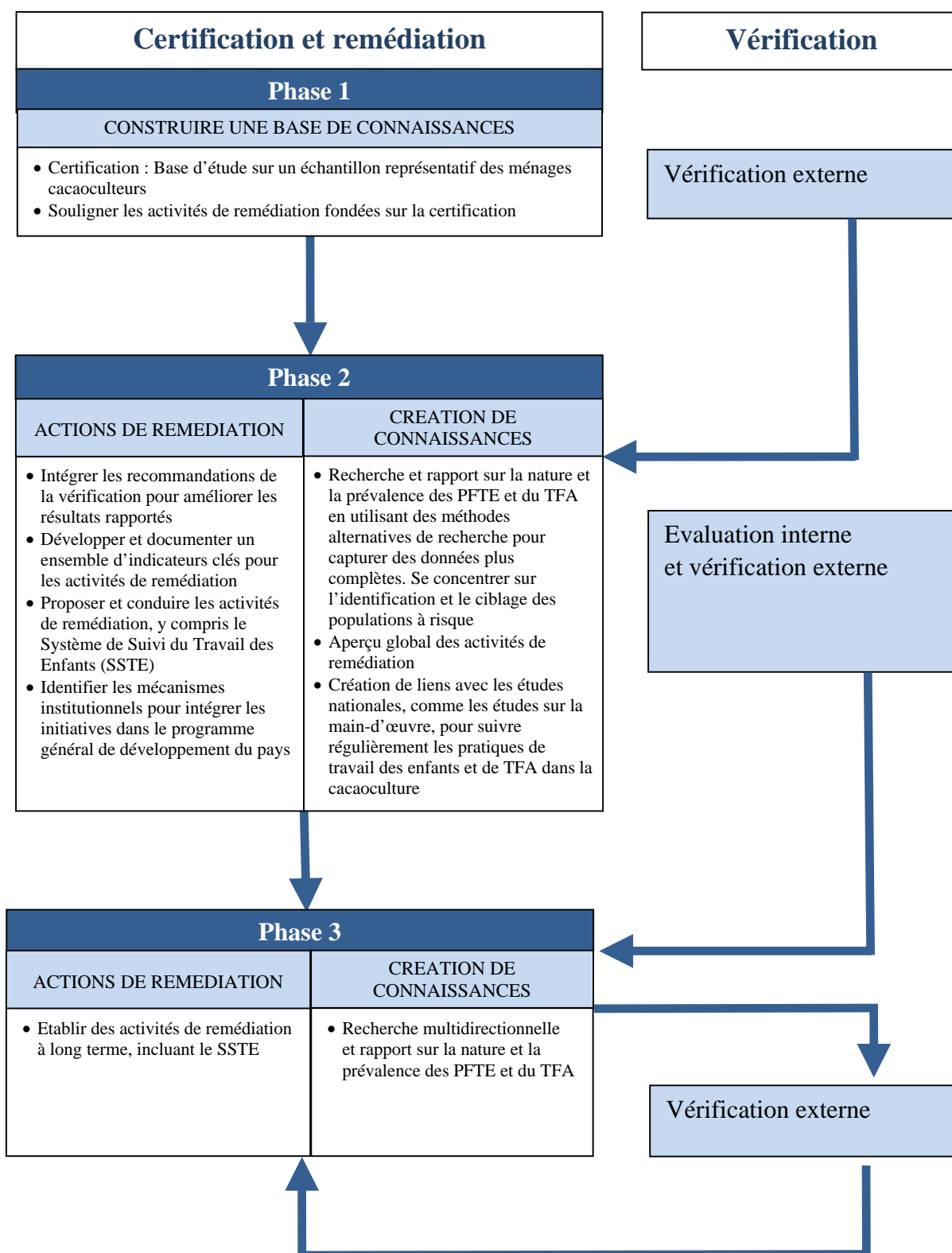


Figure 1 Modèle des activités de certification, de remédiation et de vérification

La vérification suppose l'existence d'un processus dont la crédibilité et la fiabilité doivent être vérifiées. La vérification des activités de certification a été jusqu'à présent centrée uniquement sur la vérification de la crédibilité via une réexécution active des études de certification, grâce à une reproduction des résultats, une initialisation des audits de qualité des données et des études de sous-échantillon dans chaque pays. Ces études de certification peuvent s'avérer riches en informations, grâce à l'identification des secteurs d'amélioration ; toutefois, cela limite la conception et l'exécution des processus méthodologiques complémentaires pour gérer les carences découvertes dans les études de certification.

Le modèle de certification proposé combine des activités de remédiation et de construction des connaissances futures. Cela demande qu'une vérification soit effectuée, tant au niveau de la composante action qu'au niveau de la composante connaissance du modèle de certification. La vérification doit intervenir conjointement avec les cycles de certification, pour que la vérification de la composante action de chaque cycle soit effectuée pendant que la composante connaissance est conduite.

4. Activités de remédiation

Figure ci-après une rapide discussion des activités de remédiation existantes, prévues et recommandées dans chaque pays. Bien que la vérification intégrale des activités de remédiation soit extérieure au mandat des vérificateurs, des informations émanant des responsables gouvernementaux du Ghana et de la Côte d'Ivoire sur les initiatives nationales proposées, ainsi que des discussions avec d'autres acteurs-clés, ont fourni aux vérificateurs des éléments d'appréciation sur le processus de remédiation, dans son lien avec la certification et la vérification.

Recommandations de la certification pour la remédiation

Les vérificateurs relèvent que les rapports de certification du gouvernement ont conclu par des recommandations destinées à améliorer la situation des enfants et des adultes qui travaillent dans le secteur cacaoyer, lesquelles sont exposées tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Recommandations de l'étude de certification

Ghana	Côte d'Ivoire
<ul style="list-style-type: none">• Information et sensibilisation sur le droit national concernant le travail des enfants• Initiatives de sécurité des exploitations – interventions HST• Prise en compte de la situation socio-économique plus globale des exploitants• Accroissement de l'accès à la formation/ instruction et de la participation• Formation en apprentissage qui intègre la surveillance du travail des enfants• Développement des ménages dirigés par des femmes• Extension des recherches sur des groupes géographiques plus importants ; utilisation du SIG dans ce cadre• Interventions concernant les activités dangereuses des enfants liées directement au cadre de travail, comme la formation, la prise de conscience et la sensibilisation au cadre de travail	<p>Actions à court terme :</p> <ul style="list-style-type: none">• Défendre les droits des enfants• Défendre les droits des adultes <p>Actions à moyen et long terme :</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la politique éducative• Politique de sécurité alimentaire• Politique de formation en matière agricole et construction de capacités• Sécurité des personnes et des biens• Amélioration des infrastructures• Initiatives du développement rural pour garder les jeunes en zone agricole et offrir des cours d'alphabétisation aux adultes• Définir et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté en zone rurale

Les vérificateurs soutiennent la mise en œuvre de ces efforts. Toutefois, pour les rapports futurs, on suggère que les recommandations soient liées de manière plus explicite aux résultats de l'étude de certification. La validité de ces recommandations serait nettement renforcée si elles étaient clairement étayées par les données collectées et par les résultats et si elles étaient décrites de manière plus détaillée pour identifier les actions précises à entreprendre.

En parallèle avec les stratégies de remédiation suggérées ci-dessus, les vérificateurs ont relevé tout particulièrement, pour les deux pays, que les études de certification ainsi que les études de vérification ont fait état de l'implication d'enfants dans des travaux dangereux, et ils ont, de ce fait, préconisé des stratégies liées à cet aspect du problème. Ainsi, il conviendrait de développer et de mettre en œuvre des programmes de formation pour instruire les enfants, les parents et les exploitants sur les dangers en matière d'HST et sur les mesures de protection qui sont alignées sur les conventions OIT pertinentes et sur le droit national. En outre, la rédaction de la liste des travaux dangereux devrait être liée à la Convention OIT n° 182 et à la Convention OIT n° 184 de 2001 sur l'hygiène et la sécurité dans l'agriculture. L'Article 4 de la Convention n° 184 requiert que les pays élaborent des programmes nationaux sur l'hygiène et la sécurité dans l'agriculture, et qu'ils les revoient périodiquement.

Au Ghana, les études à venir devraient intégrer une évaluation de la survenance avérée des accidents déclarés par les enfants dans le cadre des activités de production cacaoyère, afin de permettre la prise d'actions de remédiation qui limiteraient ce problème auquel les enfants sont confrontés. Cette évaluation permettra d'indiquer clairement si les interventions politiques liées à l'élaboration de la liste nationale des activités dangereuses sont requises par les dispositions de la Convention n° 182 de l'OIT. Une liste des travaux dangereux pour les enfants existe dans la loi sur les enfants ; toutefois, le cadre de travail sur les activités dangereuses pour les enfants dans le secteur cacaoyer au Ghana (juin 2002) inclut des références concernant les standards d'âge, de charges transportées, d'intensité de travail, de poids habituel des chargements de cacao, ainsi qu'une charte des standards pour l'évaluation des poids transportés – éléments qui ne figurent pas dans la loi sur les enfants. Il comporte une liste des travaux dangereux pour les enfants dans l'industrie cacaoyère (17 points), les travaux admissibles et les recommandations à cet égard, ainsi que des recommandations générales pour la participation des enfants dans la cacaoculture. Il convient que cette liste soit adoptée et incluse dans le droit applicable, en tant que risques spécifiquement définis pour le pays et qui doivent être considérés, aux termes de la Convention n° 182 et des Recommandations de 1999, comme des PFTE ; il convient également que des mesures immédiates soient prises pour éliminer ces formes d'exploitation du travail des enfants.

En Côte d'Ivoire, les études futures doivent inclure une évaluation du type d'activité de production cacaoyère qui a abouti à des déclarations d'accident ou de maladie – car ces études ne se penchent que sur les activités classées comme dangereuses dans le Code du travail de 1995. Ces informations pourraient mettre en relief la nécessité de revoir et de modifier la liste contenue dans le Code du travail.

Activités de remédiation dans le secteur public

Les deux gouvernements ont commencé à prendre des mesures spécifiques pour traiter les résultats et les recommandations des études de certification. Ainsi, au Ghana, des mesures ont été prises pour mettre en place un système de surveillance communautaire qui fera fonction d'interface entre la collecte des données et les activités d'intervention. Ce type de système de surveillance a également été préconisé par le rapport rédigé par l'OIT en 2007, concernant les risques en matière d'hygiène et de sécurité pour les travailleurs enfants dans le secteur

cacaoyer⁶. La surveillance communautaire peut aider à identifier les enfants qui courent le risque de s'engager dans le travail des enfants, à les assister et à mettre les enfants qui sont déjà impliqués dans de telles activités à l'abri des situations qui leur seraient préjudiciables. Elle peut également constituer une source d'informations concernant la nature et la prévalence des accidents en matière de travail des enfants, lesquels sont liés directement au processus de certification, en identifiant les secteurs clés de préoccupation qui doivent être pris en compte par l'ensemble des acteurs concernés. En Côte d'Ivoire, l'Agence Nationale D'appui au Développement Rural (ANADER) continue à fournir son assistance aux exploitants cacaoyer et au développement agricole ; elle dissémine encore plus sa démarche d'écoles sur les parcelles – cette démarche permet aux exploitants de maîtriser les techniques de la cacaoculture et inclut des modules de sensibilisation à la scolarisation des enfants, aux maladies et à l'hygiène en zone rurale. De plus, de telles initiatives œuvrent à l'accomplissement de l'un des objectifs majeurs du Protocole Harkin-Engel : aider les enfants et la communauté au sein du secteur cacaoyer.

Activités de remédiation du secteur privé, des ONG et des autres institutions

Les vérificateurs observent qu'un nombre significatif de programmes et d'initiatives a été exécuté par le secteur privé et les ONG, souvent grâce à un financement émanant de donateurs internationaux. Parmi ces programmes et initiatives, on trouve notamment le programme « ECHOES » (Empowering Cocoa Households with Opportunities and Education Solutions – Donner aux ménages cacaoculteurs des opportunités et des solutions éducatives), le programme « CLASSE » (Child Labor Alternatives through Sustainable Systems in Education – Alternatives au travail des enfants par des systèmes d'éducation durables), le programme « STCP » (Sustainable Tree Crops program – Programme de cultures arboricoles durables), le programme « IFESH » (International Foundation for Education and Self Help), le programme des Ecoles de Terrain sur les exploitations (ETE) et le programme de l'IPEC destiné à lutter contre les formes dangereuses et abusives du travail des enfants dans l'agriculture commerciale / cacaoyère en Afrique de l'Ouest.

Des discussions avec les prestataires de service précédemment impliqués ou vivant actuellement dans le secteur cacaoyer de l'Afrique occidentale, ainsi qu'une revue des rapports pertinents, ont révélé l'importance de l'évaluation des initiatives en cours et/ou achevées et de la poursuite et du renforcement de celles qui s'avèrent être les plus efficaces (ex. : renforcement du développement de la capacité de structures existantes, comme le Trafficking Board [Bureau du trafic] au Ghana, et gestion par les ONG des services de présentation en Côte d'Ivoire et au Ghana). Ces initiatives peuvent faire figure de modèle pour l'amélioration des conditions de vie dans les communautés cacaocultrices d'Afrique occidentale, notamment par le biais d'alternatives en matière de formation et d'éducation pour les enfants, lesquelles fournissent des données sur la poursuite de la scolarisation, sur les transitions et sur les études accomplies, ou en combinant des programmes formels et des initiatives comme l'IFESH. Les progrès accomplis à la suite de ces initiatives peuvent fournir des leçons vitales pour les activités futures et celles qui seront maintenues. Les vérificateurs soutiennent les recherches complémentaires sur les activités récentes et continues de remédiation, afin d'identifier les bonnes pratiques ; de plus, ils recommandent que l'évaluation des initiatives actuelles soit intégrée dans les processus de certification et de vérification décrits ci-dessous.

⁶ IPEC. Rooting out Child Labour from cocoa farms. Paper No. 4 Child labour monitoring – A partnership of communities and government. Genève, Bureau International du Travail, 2007, p. 39.

5. Permettre à des structures et à des mécanismes de voir le jour

D'après les vérificateurs, une mise en œuvre fructueuse de ce modèle de certification et de vérification exige les éléments suivants.

Cadre juridique

Les autorités gouvernementales disposent du droit national, qui est un élément crucial dans la lutte contre le travail des enfants. Il fixe les principes, les objectifs et les priorités de la politique nationale ; il détermine également des droits et des obligations juridiques précis ; il fixe, en outre, les procédures permettant d'agir et de procéder à des enquêtes. Il aide également à éviter l'exploitation des enfants en sanctionnant les personnes qui enfreignent les lois et en reconfortant les victimes. Le cadre politique et légal en Côte d'Ivoire et au Ghana doit créer un environnement qui permet d'éviter et d'éliminer les PFTE et le travail forcé des adultes. Une révision continue, une rédaction et/ou des modifications adéquates doivent être envisagées pour régler les problèmes majeurs identifiés dans le cadre du processus continu de certification.

Questions d'exécution

L'instauration d'un cadre légal n'est qu'une première étape ; elle doit être suivie par une prise de conscience et une exécution, défis majeurs à relever pour les deux pays. Bien que le Ghana et la Côte d'Ivoire disposent de lois sur le travail des enfants, ils éprouvent généralement des difficultés pour les faire appliquer. Divers types de mécanismes de mise à exécution sont nécessaires pour rendre le droit national effectif. Toutefois, leur efficacité dépend des ressources matérielles et humaines ainsi que d'une volonté politique.

Les systèmes de surveillance du travail des enfants mentionnés plus haut peuvent aider à s'assurer que la production cacaoyère n'a pas recours au travail des enfants et que les enfants ne sont pas exposés aux travaux dangereux. Cette surveillance met également en lumière les questions qui appellent des prises de décision sur les mesures nécessaires lorsque le travail des enfants est avéré. Toutefois, ces systèmes supposent un engagement pour mettre en place des systèmes et des méthodes de sélection des unités de surveillance pratiques et fiables. Les personnes chargées de la surveillance doivent être recrutées et formées ; parfois, il faut leur fournir des ressources nécessaires à l'accomplissement effectif des activités de surveillance. Des systèmes d'orientation appropriés doivent être établis afin de recourir à des institutions qui pourront prendre les mesures nécessaires.

Le Protocole Harkin-Engel a prévu la création d'un système de certification *sur la base du volontariat*. Il n'en reste pas moins que même un système fondé sur le volontariat exige une responsabilisation et des mécanismes de mise en œuvre. L'ICBV, qui a mandat de procéder aux vérifications – mais qui, inéluctablement, se penche également sur la certification –, devrait être renforcé et devrait jouer un rôle plus important dans la conduite des processus de certification et de vérification. En tant que structure multipartite, il est le mieux placé pour assumer ces responsabilités. Cela devrait inclure un développement et une mise à jour des indicateurs clés, en concertation avec les deux gouvernements.

Pérennité

L'importance du cacao dans les économies des pays considérés et l'implication des enfants dans la production cacaoyère exigent que les initiatives et les préoccupations en matière de travail des enfants soient « érigées en priorité absolue », en ce sens qu'elles doivent être fermement intégrées dans les programmes nationaux de mise en œuvre. Ce point est important si l'on entend se pencher sur le problème du travail des enfants de manière pérenne ; il peut être inclus dans les ordres du jour nationaux qui se penchent sur l'allègement de la pauvreté, la réduction de la vulnérabilité des ménages, l'éducation et la suppression des PFTE.

Plusieurs éléments de pérennisation sont présents dans le modèle de remédiation proposé plus haut. Le premier est de disposer des structures et des processus nécessaires, afin de soutenir un processus de certification substantiel (incluant la certification, l'élaboration des rapports, la remédiation et la vérification), comme exposé plus haut.

Un autre élément important de la pérennisation est de veiller à ce que le temps et les ressources adéquats soient consacrés à l'intégralité du processus de certification. D'après les observations des vérificateurs sur le terrain, on devrait accorder davantage de considération à la planification de la gestion des projets, en s'assurant qu'un délai suffisant est prévu pour conduire les recherches dans des zones rurales reculées, dans lesquelles le manque d'infrastructures crée des défis importants (voir les rapports des travailleurs sociaux locaux). Lorsque c'est possible, les coûts de la recherche peuvent être réduits en recourant à d'autres sources de données – et en construisant la recherche sur celles-ci – pour des questions liées et tirées d'études menées par les universités et/ou d'autres organismes de recherche, ou de sources comme les Etudes sur la main-d'œuvre (Labor Force Surveys). Les sources de données comme le Rapport sur la santé dans le monde de l'OMS, la base de données sur les migrations de l'OIT, la division statistique des NU, le programme de l'enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF et le Partnership in Statistics for Development in the 21st Century (Partenariat statistique de développement pour le 21^e siècle) (PARIS21) peuvent combler, eux aussi, les manques dans les informations.

6. Résumé

La stratégie exposée dans ce rapport décrit les résultats des rapports de vérification en Côte d'Ivoire et au Ghana ; elle présente les domaines d'amélioration par rapport aux résultats rapportés et aux méthodes générales utilisées dans les études de certification. Une stratégie pour les futures activités de certification et de vérification est présentée, laquelle inclut systématiquement des activités de remédiation. Grâce aux connaissances acquises jusqu'à présent dans le cadre des études de certification, les activités de remédiation peuvent être conçues ou améliorées ; il est nécessaire de mettre en place des indicateurs clés que l'on utilisera pour évaluer les progrès et conduire les vérifications. La stratégie décrit les activités qui seront conduites en différentes phases lorsqu'une remédiation, accompagnée d'un développement des connaissances sur le problème des pratiques de travail des enfants et de travail forcé des adultes, pourra avoir lieu.

Les vérificateurs proposent les étapes suivantes dans la réalisation de la stratégie décrite dans ce rapport :

- Affiner la stratégie en concertation avec les gouvernements respectifs et l'ICVB
- Etablir un calendrier pour les différentes phases exposées dans ce rapport.

Annexe 1 : Résumé des recommandations

Recommandations pour la Côte d'Ivoire	
Objectifs	<p>Veiller à une définition claire du problème avant de concevoir l'étude (et la documenter explicitement).</p> <p>Les objectifs de recherche ne faisaient pas spécialement référence au travail forcé des adultes, ni au travail des adultes en général. Ce point pourrait être rajouté dans les prochaines études.</p>
Revue bibliographique et contexte de la recherche	<p>Consulter la bibliographie et les travaux de recherche existants et documenter formellement cette consultation.</p> <p>Une fois l'étude achevée, comparer les nouveaux résultats à ceux des autres études, expliquer si les résultats sont cohérents et, dans le cas contraire, analyser les raisons de cette distorsion.</p> <p>Veiller à ménager un laps de temps adéquat entre les études (ex. : étude pilote et étude de grande échelle) pour tenir compte des enseignements tirés d'une étude et les intégrer dans la suivante.</p> <p>Au lieu de se contenter de s'appuyer sur des rapports déjà soumis, consulter de manière plus approfondie les personnes impliquées dans les études de certification achevées (ex. : ICK pour l'étude pilote) lors de la conception de l'étude suivante.</p>
Inclure des techniques de recherche pour capturer les populations rares et difficiles à atteindre	<p>Envisager de recourir à des discussions centrées en groupe et à d'autres méthodes qualitatives.</p> <p>Procéder aux entretiens avec les enfants hors de la cellule du ménage.</p> <p>Il aurait été possible d'y parvenir indirectement par des discussions avec les enseignants et les élèves à l'école.</p> <p>Interroger la police concernant les activités illicites, comme les trafics.</p> <p>Envisager des alternatives comme la recherche d'actions, les démarches participatives, l'échantillonnage de capture / recapture, etc.</p>
Echantillonnage	<p>Limiter les biais en évitant le recours aux substitutions ; ne pas permettre aux chefs de ménage de « filtrer » les enfants interrogés.</p> <p>Utiliser des pondérations d'échantillonnage pour les estimations.</p> <p>A l'avenir, utiliser des échantillonnages en deux étapes, pour limiter la variance induite par une démarche en quatre étapes.</p> <p>Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour le traitement des non-réponses.</p>
Instruments	<p>Inclure des informations sur tous les membres du ménage (inclure tous les enfants des ménages sélectionnés, et ne pas se limiter aux seuls enfants qui travaillent.)</p> <p>Examiner davantage le travail forcé des enfants.</p> <p>Veiller à la précision des définitions. Par exemple, clarifier les périodes de référence ayant trait au temps lors des questions sur les activités cacaoyères (l'année dernière ? La semaine dernière ?)</p> <p>Fournir aux travailleurs sociaux une formation pratique approfondie sur la traduction des questions dans les langues locales.</p> <p>Examiner de manière plus approfondie les ressources et les infrastructures d'instruction locales.</p> <p>Profiter de l'opportunité pour rassembler également des informations sur le niveau de connaissances que possède le chef de ménage sur l'hygiène et la sécurité au travail, et sur sa conscience des questions concernant le travail des enfants.</p> <p>Raccourcir les questionnaires en enlevant les questions inutiles ou redondantes et améliorer la structure et le flux des questionnaires. Pour chaque item du questionnaire, prendre en compte le but poursuivi. Se demander aussi si les</p>

	<p>répondants voudront / pourront fournir des réponses précises. Si la réponse est non, reformuler ou enlever.</p> <p>Peut-on obtenir les données auprès d'une autre source ? Dans l'affirmative, supprimer la question.</p>
Collecte des données	<p>La planification doit prendre en compte les variations dans les villages (accessibilité, distances pour s'y rendre et en revenir, etc.).</p> <p>Les calendriers intégraux doivent être enregistrés (pas seulement sur les questionnaires).</p> <p>Veiller à donner un compte-rendu ponctuel aux travailleurs sociaux, en fluidifiant les chaînes de communication.</p> <p>Informers tous les répondants que leur participation est facultative et obtenir un consentement éclairé pour tous les entretiens.</p> <p>Les procédures formelles pour traiter les rapports tardifs, incomplets, inexacts ou manquants devraient être documentées.</p> <p>Veiller à conserver systématiquement des comptes-rendus et des enregistrements concernant les erreurs trouvées, ainsi que la documentation des processus et procédures.</p> <p>Enquêter sur les causes d'erreur (au lieu de se contenter de les corriger) pour éviter leur répétition future.</p>
Capture des données	<p>Former les chargés de la capture des données sur le traitement des non-réponses.</p> <p>Les valeurs manquantes des questionnaires ont parfois été laissées en blanc au lieu d'être codées comme manquantes.</p> <p>Développer un système de rétention / d'archivage explicite et écrit pour tous les questionnaires, toutes les données, mentions d'erreur, etc.</p> <p>Des procédures de contrôle de la qualité formelles et écrites devraient être instaurées.</p>
Améliorer le suivi global d'apurement	<p>Documentation des procédures et processus administratifs, y compris en matière de gestion financière, de gestion des ressources humaines et autres ressources.</p> <p>Procès-verbaux des réunions tenues.</p> <p>Correspondances avec les prestataires de service.</p> <p>Registres des présences à la formation.</p> <p>Mesures d'assurance qualité (ex. : procédures de suivi pour les non-réponses).</p> <p>Politique de gestion des données ou procédures d'exploitation des standards liés aux données.</p> <p>Sauvegarde électronique de toutes les données.</p>
Analyse des données	<p>Le calcul des pourcentages ne doit pas inclure les valeurs manquantes. Il faudrait prendre en compte le nombre total de réponses valables lors du calcul des pourcentages.</p> <p>Fournir une analyse des données sur le travail forcé des adultes, au lieu d'indiquer simplement des faits.</p> <p>Veiller à ce que les graphiques et les diagrammes soient clairement expliqués et disposent d'une légende claire.</p> <p>Questions supposant une analyse plus poussée (concerne également les techniques de recherche et la conception des instruments) : trafic d'enfants, mise en servitude pour dettes et TFA.</p> <p>Les tentatives pour répondre à la question de savoir ce qui détermine l'implication des enfants dans les activités dangereuses de production cacaoyère peuvent être améliorées en utilisant un modèle régressif correctement appliqué, avec une variable dépendante clairement définie et des tests de diagnostic pour évaluer le pouvoir explicatif du modèle.</p>

Recommandations pour le Ghana	
Revue bibliographique et contexte de la recherche	Fournir un contexte des résultats, en comparaison avec les précédentes recherches. Veiller à ce que la bibliographie soit complète et précise.
Inclure des techniques de recherche pour capturer les populations rares et difficiles à atteindre	Procéder aux entretiens avec les enfants hors de la cellule du ménage. De manière indirecte, il aurait été possible d'y parvenir grâce à des discussions avec les enseignants et les élèves à l'école. Interroger la police concernant les activités illicites, comme les trafics. Envisager des alternatives comme la recherche d'actions, les démarches participatives, l'échantillonnage de capture / recapture, etc.
Echantillonnage	<i>Pour les prochaines études</i> : Echantillonnage en deux étapes. Les substitutions sont déconseillées. <i>A court terme</i> : Appliquer des pondérations d'échantillon pour les estimations (calculer les pondérations adéquates en utilisant les informations sur le volume de production cacaoyère et le nombre de ménages producteurs de cacao dans chaque AE). Rendre la distribution des districts plus régulière. Utiliser les formules correctes pour déterminer la taille de l'échantillon.
Instruments	Améliorer le flux et la cohérence des instruments. Eviter les questions composées (en deux parties ou plus). Améliorer les schémas d'évitement pour éviter de poser des questions auxquelles le participant ne peut pas répondre. Les thèmes couverts par le questionnaire pour adulte étaient très limités. Les questions sur les activités étaient collectées dans le questionnaire pour les ménages, et il pourrait être judicieux de répéter certaines des questions dans le questionnaire pour adulte, aux fins de comparaison. Si possible, raccourcir les instruments, surtout le questionnaire pour les enfants – les enfants perdaient patience, ce qui amenait les travailleurs sociaux à suspendre l'entretien, à motiver l'enfant, puis à reprendre l'entretien. Il est possible de raccourcir les questionnaires en obtenant des informations à partir d'autres sources. Utiliser des questions simples et directes comme : « Êtes-vous actuellement scolarisé ? » Supprimer les questions redondantes dans les prochaines études. Veiller à ce que les questions ne supposent pas de calcul pour leur réponse – lors de la collecte des données, on a noté quelques problèmes, comme des difficultés pour évaluer les « jours-hommes » pour certaines questions dans le questionnaire sur les ménages. L'absence de section d'introduction dans les questionnaires doit être traitée.
Elaboration des rapports	Veiller à une élaboration précise des rapports – échantillonnage, etc. (omission des ménages ne comportant qu'un seul enfant). Améliorer la définition utilisée pour les travailleurs adultes. Inclure plus de questions permettant d'approfondir la question du travail forcé des adultes ; prendre également en compte d'autres techniques de recherche. Inclure une discussion sur la manière de traiter les non-réponses. La fréquence de la référence à tous les sujets comme étant des « répondants » peut aboutir à une impression trompeuse. Être clair lorsqu'on se réfère à des sujets qui n'ont pas répondu eux-mêmes. Envisager de ne pas interroger des enfants de 5 ans – les informations qu'ils nous fournissent sont-elles fiables / de valeur ? Cela justifie-t-il de les interroger ?

	<p>La présence des parents lors des entretiens avec des enfants de 5-6 ans peut avoir influé sur la sincérité des réponses apportées par ces enfants.</p>
<p>Qualité des Données</p>	<p>Veiller à ce que les participants n'imaginent pas qu'ils « tireront profit » de leur participation.</p> <p>Les ménages se sont plaints de la fatigue liée aux entretiens, à l'occasion d'entretiens précédents, ou d'attentes non satisfaites à la suite de précédentes études – essayer de s'appuyer sur d'autres études (en ajoutant des questions aux études existantes conduites par d'autres ou par le SSG).</p> <p>Accroître la durée de la formation des travailleurs sociaux.</p> <p>Discuter des risques de manipulation des données.</p> <p>Faire signer aux travailleurs sociaux une charte déontologique.</p> <p>Veiller à un enregistrement systématique des erreurs trouvées.</p> <p>Mieux planifier : la sous-estimation du temps a pu créer une pression pour que les travailleurs sociaux tiennent les délais, ce qui, dès lors, aurait pu conduire à une collecte des données de piètre qualité.</p> <p>Veiller à disposer d'une liste des ménages à jour. La liste des ménages a été établie pendant la saison des plantations, mais lorsque la collecte des données a eu lieu, plusieurs mois après, certaines familles de migrants avaient quitté les exploitations.</p> <p>Clarifier ce qu'il faut faire en cas d'indisponibilité de ménages ou d'individus participants. Si les travailleurs sociaux se présentaient dans l'un des ménages énumérés et si l'un des répondants était indisponible, ils renseignaient les éléments d'ordre démographique concernant ce répondant, mais laissaient en blanc le reste du questionnaire. Ils procédaient de la sorte pour prouver qu'ils s'étaient bien rendus dans ce ménage. Toutefois, cela a créé des problèmes aux éditeurs, souvent mis dans la confusion par les informations manquantes qu'ils trouvaient dans de tels questionnaires.</p> <p>La procédure pour gérer les rapports tardifs, incomplets, inexacts et manquants doit être mieux documentée.</p> <p>Former les chargés de la capture des données sur le traitement des non-réponses.</p> <p>Les valeurs manquantes des questionnaires sont laissées en blanc par les Chargés de la Saisie des Données (CSD), au lieu d'être codées comme manquantes (ex. : 99). Il s'agit d'un élément potentiellement gênant pour le processus de nettoyage des données. Cela peut, en effet, entraîner une confusion, car cela ne permet pas de déterminer si les blancs sont des valeurs effectivement manquantes dans les questions ou des oublis des CSD.</p> <p>Une double saisie – bien que gourmande en temps – aurait pu réduire la fréquence des erreurs dans le processus de capture des données.</p> <p>Développer une planification de rétention / archivage écrite et explicite de tous les questionnaires, données, etc.</p> <p>Les procédures analytiques et des pratiques d'arrondi doivent être mieux documentées.</p>